

## Compte rendu de la réunion du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 27 juin 2018

### **Etaient présents :**

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes LABRUERE-CHAZAL Catherine - PIRIO Nadine - POCHARD Isabelle - SAVONNET Marinette.

MM CAVRET Philippe - CHIBILE Romuald - CLUZEL Benoît - DE MONTEIRO Jérôme -  
DELANNES Arthur - FINOT Christophe - GOMES Carlos - GOUTON Pierre - HERRMANN Samuel -  
IMHOFF Luc - JACQUIR HOUSSEN Sabir - LECLERCQ Éric (jusqu'à 11h15) - LEURENT Sébastien - NAGEL  
Johannes - VOISIN Yvon.

### **Etaient représentés :**

M. BAYARDON Jérôme, procuration à Mme POCHARD Isabelle,  
M. BERTIN Charles, procuration à M. IMHOFF Luc,  
Mme BOITELLE Sarah, procuration à M. CHIBILE Romuald,  
Mme CATTEY Héléne, procuration à Mme POCHARD Isabelle,  
M. FAUCHER Olivier, procuration à M. FINOT Christophe,  
Mme JOAO Olivia, procuration à M. DELANNES Arthur,  
M. LECLERCQ Éric, procuration à Mme SAVONNET Marinette (à partir de 11h15),  
Mme MOSER-JAUSLIN Lucy, procuration à M. HERRMANN Samuel,  
M. SUGNY Dominique, procuration à M. FINOT Christophe.

### **Etaient absents et excusés :**

Les personnes représentées

Mme HERBST Michaële

Mme KOULALI Katia

M. MEUNIER Raphaël

Mme OMBRET Florence

M. RAVY Etienne

M. ROSSE Matthieu

Mme SCHNEIDER Célia

M. ZANINI Patrick

### **Etaient invités:**

M. COLAS DES FRANCS Gérard (Directeur du département de Physique), présent

M. DENAT Franck (Directeur ICMUB), excusé

M. DEREUX Alain (Directeur ICB), absent

M. DIPANDA Albert (Directeur ESIREM), absent

M. GINHAC Dominique (Directeur LE2I), absent

M. GORDAT Gérald, suppléant de Mme OMBRET Florence, absent

M. GRISON Thierry (Directeur du département IEM), présent

M. JOURANI Abderrahim (Directeur IMB), excusé

M. SIRUGUE Daniel, suppléant de M. RAVY, absent

M. BODIO Ewen, porteur de projet master I-site, présent

### **Services centraux de l'UFR :**

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent

M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

## **Ordre du jour :**

1. Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 4 mai 2018
2. Informations du Directeur
3. Modifications de fiches filières
4. Projet de Master Isite - rentrée 2019
5. Questions administratives et financières
6. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 10h07. Il indique les absences des membres excusés et liste les procurations reçues.

## **1 – Approbation du compte rendu du Conseil d'UFR du 4 mai 2018**

Après avoir pris en compte la demande de modification exprimée par M.IMHOFF relative à l'indication des rapports du CHSCT sur l'état de dangerosité des salles de TP de chimie, Monsieur Blais soumet au vote du conseil le compte rendu du conseil d'UFR du 4 mai 2018 :

**Pour : 27**

**contre : 0**

**abstention/nul : 0**

Le compte rendu du conseil d'UFR du 4 mai 2018 est adopté à l'unanimité modulo la modification indiquée en séance.

## **2 – Informations du directeur**

Monsieur Blais indique que ces sujets seront également abordés en assemblée générale.

Il informe le conseil que la gestion des emplois du temps est en pleine évolution via une possibilité de pré saisie offerte aux enseignants mais que la réservation des salles resterait centralisée au service de scolarité.

Monsieur Blais annonce que les barrières des parkings seront prochainement équipées de système de contrôle d'accès. Ce sera la carte multi service qui permettra d'ouvrir ces barrières, non plus les clés.

Monsieur Gouton demande si la clé sera toujours nécessaire pour les ascenseurs. Monsieur Blais lui confirme que oui.

## **3 – Modifications de fiches filières**

Monsieur Blais informe le conseil que le CFVU du 18 juin 2018 a entériné les fiches filières présentées au cours des séances antérieures. Les modifications proposées aujourd'hui passeront au CFVU du 17 septembre 2018.

Cela concerne la L2, pour laquelle le stage doit obligatoirement figuré dans la fiche filière.

Monsieur Laurent s'interroge sur la différence entre le stage STA4A et le stage de découverte.

Monsieur Blais indique que le stage de découverte ne donne pas de crédits ECTS.

Pour le M2 MIGS, des modules sont intervertis entre le S3 et le S4 et l'un passe en optionnel, l'autre en obligatoire. Ceci en raison d'une demande récurrente des étudiants et du profil d'un enseignant chercheur recruté dernièrement.

Pour le M2 IIA, il s'agit d'un changement d'intitulé, d'une modification du contrôle de connaissance et d'un ajustement de coefficients.

Pour le Master PC2M (M1 et M2), il s'agit de changements de nature pédagogique permettant les ajustements nécessaires après une année de fonctionnement dans la nouvelle maquette.

Monsieur Laurent demande si ces modifications seront applicables à partir de la rentrée 2018.

Monsieur Colas des Francs indique que ces changements seront mis en place après leur vote par les instances de l'Université. Monsieur Blais ajoute que dans le cadre d'une formation en alternance, ce décalage n'est pas problématique car les étudiants commencent généralement leur année par une période en entreprise.



## **5 - Questions administratives et financières**

Monsieur Blais présente les différents documents concernant les budgets des colloques SITIS et Complex Networks, la convention de coopération uB (IMB)-Université d'Abomey Calavi, la convention de coopération uB (Master informatique)-ESISA, la subvention versée par l'IMB pour l'organisation de «Les Houches Summer School ».

Pour les colloques, Monsieur Laurent déplore le fait que la publication d'articles soit conditionnée au paiement de frais d'inscription par ses auteurs.

Monsieur Blais demande au conseil s'il souhaite voter chacun des sujets ou procéder à un vote global. Le vote global est retenu.

Monsieur Blais soumet au vote du conseil les documents présentés en séance :

**Pour : 25**

**contre : 0**

**abstention/nul : 2**

Les budgets des colloques SITIS et Complex Networks, la convention de coopération uB (IMB)-Université d'Abomey Calavi, la convention de coopération uB (Master informatique)-ESISA, la subvention versée par l'IMB pour l'organisation de «Les Houches Summer School » sont approuvés par le conseil d'UFR.

## **6 – Questions diverses**

Monsieur Voisin informe le conseil que le 1<sup>er</sup> septembre 2019, la formation d'ingénieur en génie industriel sera rattachée à l'ISAT.

Monsieur Gouton s'interroge sur le devenir des personnels et des postes concernés.

Monsieur Blais précise que pour le moment les postes de l'UFR restent à l'UFR.

Monsieur Blais aborde ensuite le sujet de la charge horaire en L1. Des collègues ont fait le constat que les restrictions vont handicaper la formation et ont rédigé une motion en ce sens.

Monsieur Blais laisse la parole à Mme Pochard, Présidente du jury L1.

Mme Pochard annonce que le conseil pédagogique de la L1 du 14 juin 2018 a mis en évidence les difficultés d'enseigner au vu des restrictions horaires que connaît la L1. Cela se ressent sur la baisse générale des résultats des étudiants. Dans cette mesure, une motion a été transmise pour signaler le problème et pour demander le retour à 550h d'enseignement en L1.

Monsieur Blais ajoute qu'il transmettra cette motion à la Présidence, aux VP concernés, et au CFVU. Il y mentionnera son soutien et ses commentaires.

Monsieur Blais lève la séance à 11h20.